



**CONDITIONS D'ACCES AUX FORMATIONS DU CENTRE**

NIVEAUX DE FORMATION	NIVEAUX DE BASE REQUIS	FRAIS DE FORMATION		Autres frais			CONDITIONS DE RECRUTEMENT	SPÉCIALITÉS OUVERTES	CLASSES OUVERTES	
		Frais Pédagogiques	Frais d'équipement (Obligatoire)	Frais de certification	Frais de restauration (obligation pour les internes)	Frais d'hébergement			BQP	BPT
Titre délivré Brevet de Qualification Professionnelle (BQP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 3<sup>ème</sup></li> <li>▪ BEPC</li> <li>▪ CAP</li> <li>▪ CQP</li> </ul>	350 000 FCFA	35 000 F CFA + 1 Rame de Papier Format A4	5000 FCFA	Abonnement individuel au restaurant sis au centre <b>250 000 FCFA /an</b>  (payable en deux tranches)	Forfait de 120 000 FCFA/ an (payable en deux tranches)	<b>A-Critère d'âge :</b> Avoir 16 ans au moins à la date de début effectif des cours  <b>B-Dossier de candidature</b> 1- Acheter la pochette à 5000 FCFA 2- Remplir et retourner au CFPR-Z la pochette contenant les pièces suivantes : 3- Deux copies légalisées de la CNIB 4- Une copie légalisée du diplôme ou du titre requis, ou de l'attestation de niveau 5- Quatre (04) photos d'identité, 6- Deux (02) extraits d'acte de naissance 7- Un certificat de scolarité de la dernière classe fréquentée 8- Un relevé de notes de la dernière classe fréquentée 9- Les fiches de demande de place à l'internat 10- Un certificat médical (internat) 11- Un casier judiciaire de moins de 3 mois (internat)  <b>C-Mode de recrutement</b> 1- Etude de dossier 2- Test (si nécessaire)	1. Boulangerie Pâtisserie 2. Construction Maçonnerie 3. Construction Métallique 4. Dessin bâtiment 5. Electricité bâtiment 6. Electromécanique 7. Electronique Industrielle 8. Energie solaire 9. Froid et climatisation 10. Mécanique Automobile, Cycle motocycles et Agricole 11. Mécanique de Précision 12. Menuiserie bois 13. Métreur Projeteur 14. Techniques Informatiques	X	X
									X	X
Titre délivré Brevet Professionnel de Technicien (BPT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1<sup>ère</sup></li> <li>▪ BEP</li> <li>▪ BQP</li> </ul>	400 000 FCFA		7500 FCFA	Abonnement individuel au restaurant sis au centre  <b>300 000 FCFA / an</b> (payable en deux tranches)			X	X	

Les modalités de paiement des frais de formation : 75% à l'inscription et 25% au plus tard fin Janvier

Les modalités de paiement des frais d'hébergement : 2/3 à l'inscription et 1/3 en fin décembre

La formation dure une année académique pour tout niveau de formation

**NB :**

L'admission au centre est conditionnée par le strict respect du règlement intérieur

L'âge maximum pour l'internat est de 22 ans

Les frais encaissés ne sont pas remboursables

Le centre se désengage de toute responsabilité pour toute somme versée à un tiers comme de scolarité (hormis les services compétents de la comptabilité)

L'admission à l'internat n'est pas systématique suite à l'inscription au centre (Voir le service de la scolarité pour de plus amples informations concernant l'internat)

## **CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE REFERENCE DE ZINIARE (CFPR-Z)**

### **1) PERIODE DE LA FORMATION :**

- DEBUT: **Octobre**
- FIN : **Août**

### **2) FORMALITES DES INSCRIPTIONS :**

- **Période de recrutement des nouveaux apprenants juillet à Septembre**
- Se rendre à l'administration du centre
- Se procurer de la pochette d'inscription vendue à cinq mille (**5 000**) francs CFA à la comptabilité du **Centre**.

### **3) ADMISSION**

- Etude sur dossier et test si nécessaire.

### **4) OBLIGATIONS :**

- Chaque apprenant doit s'engager à respecter scrupuleusement le règlement intérieur du centre.
- Les parents doivent s'engager à supporter les charges liées aux stages en entreprise (frais d'hébergement, de déplacement, de restauration, de santé...)

### **5) REMARQUES SUPPLEMENTAIRES :**

- Les horaires de cours au Centre sont de **08h00 à 12h** et de **13h à 17h00** tous les jours ouvrables (Lundi au Vendredi).
- Le Centre se réserve le droit d'annuler toute classe dont le nombre d'inscrits est insuffisant et le droit de modifier les dates de début des sessions de formation.

### **6) EQUIPEMENT DE TRAVAIL INDIVIDUEL**

**Les candidats retenus pour la formation devront se présenter au centre équipés de :**

- 1 paire de chaussures de sécurité respectant les normes
- 1 blouse frappée du logo du centre respectant les normes. Les spécifications pour chaque filière seront données au centre.
- 2 polos (tee-shirt) obligatoire pendant les cours en atelier.

**N.B. : LES PARENTS ONT LA CHARGE DES FRAIS DE SANTE DE LEURS ENFANTS.**